

Karine DUVAL

Le **rassemblement** pour *Une majorité d'idées*

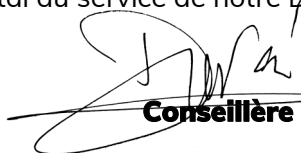
Cher.e.s collègues,

Au terme de ces deux dimanches d'élections, la composition de notre assemblée départementale est maintenant connue. Félicitations à tous, que vous ayez été sortants ou que ce mandat soit le premier, nous avons tous, devant nous, sept années qui s'annoncent inédites. Nous sommes dans une époque de profondes reconstructions de notre société où les générations se succèdent et où les transformations avancent au rythme des innovations technologiques. Ce chemin est loin d'être linéaire et la crise sanitaire mondiale, que nous traversons, nous prouve que tout peut basculer à tout moment. La crise climatique nous annonce des phénomènes météo extrêmes de plus en plus fréquents et la crise démocratique se fait plus présente encore lorsque les citoyens se désintéressent de leur représentation et de leurs élus.

C'est justement ce **renouveau démocratique** qui me pousse à cette démarche nouvelle, dans notre Conseil départemental, d'exposer, au travers de cette circulaire, les points d'appui qui ancrent ma candidature à la Présidence de notre Conseil départemental.

En m'adressant directement à vous, je veux vous exprimer la force des convictions qui m'amènent à vous proposer **un large rassemblement** autour de **valeurs humanistes et progressistes**, socle d'une vision politique de ce que doit être notre collectivité. Surtout, je vous propose de nous rassembler autour **d'une méthode nouvelle et innovante**, mettant au cœur de notre fonctionnement l'exemplarité démocratique dont nous devons faire preuve. En 2021, nous ne pouvons plus aborder le fonctionnement d'un Conseil départemental en reproduisant les méthodes d'un passé révolu. Je vous exposerai ma proposition de « **pacte de gouvernance** » qui, je l'espère, unira, autour d'une base commune, ceux qui choisiront le projet politique de la majorité départementale nouvelle et ceux qui formeront le ou les oppositions. Comprenez bien que dans ce mode de fonctionnement, il y aura, avant tout, des élus départementaux, sans distinction, qui tirent leur légitimité de la confiance des manchoises et des manchois de leur canton.

En vous remerciant pour votre confiance, soyez assuré.e.s, mes cher.e.s collègues de mon engagement total au service de notre Département.


Karine DUVAL
Conseillère départementale



Qui suis-je ?

J'ai **51 ans**, mère de trois enfants, j'habite la commune déléguée de La Glacière.

Ma carrière professionnelle est celle d'un **professeur des écoles** en zone d'éducation prioritaire, puis de **directrice d'école**. Actuellement, directrice de l'école maternelle, « Les coquelicots » à Cherbourg en Cotentin, je coordonne le pôle inclusif d'accompagnement localisé.

Conseillère municipale de Cherbourg-en-Cotentin je suis également conseillère à la communauté d'agglomération du Cotentin.

Depuis 2015, je suis **Conseillère départementale de la Manche** élus sur le canton de Cherbourg-En-cotentin 2.



LA CLARTÉ

La majorité que je vous propose replacera, en premier lieu, le Département sur son cœur de compétences. Non qu'il nous faille garder une certaine souplesse ou une agilité, mais, comme vous le savez, depuis la loi NOTRe, les Départements, tout comme les Régions, ont perdu leur compétence générale. Se concentrer sur nos compétences, plus qu'un choix, est une obligation ! Et je ne veux plus que nous perdions du temps et de l'énergie à essayer d'agir là où n'avons pas le droit d'agir. De plus, nombreux sont ceux qui décrivent le millefeuille administratif. Se spécialiser, c'est donner de la clarté aux citoyens. Vous lirez plusieurs fois dans cette circulaire qu'une notion est pour moi, fondamentale : la confiance : la confiance contre l'arrogance. Laissons à ceux qui peuvent mieux faire que nous agir là où ils sont meilleurs. Faisons confiance à chaque niveau de collectivité et trouvons les synergies pour travailler en commun. Surtout, là où nous sommes chefs de file, nous devons être à l'action avec force et engagement. Car, personne d'autre n'agira si nous sommes absents ou trop peu présents.

L'INNOVATION

Deuxième mot clé : l'innovation ! Oui, ce terme est souvent repris par les uns ou les autres... certes mais, quels moyens donnons-nous à l'innovation ? La première clé, c'est de ne jamais penser que nous faisons tout mieux que tous les autres... on entend malheureusement trop souvent ce

discours d'autocongratulation qui pose, sur ceux qui usent de cette technique, de véritables œillères. L'innovation est notre capacité à proposer de nouveaux chemins, notre capacité aussi, à aller voir ailleurs, à nous ouvrir aux autres pour piocher les bonnes idées dans les territoires qui sont en avance. Je vous propose que nous portions une démarche prospective et que nous alimentions nos réflexions d'avis d'experts. L'innovation, sera le maître mot dans tout ce que nous aurons à décider parce qu'il est de notre responsabilité de préparer l'avenir, parce que ne pas avancer, c'est juste reculer, parce que, jamais, nous ne nous reposerons sur nos lauriers !

L'URGENCE DES CRISES

L'innovation, elle est indispensable car nous vivons une époque singulière : il nous faut passer la crise sanitaire et toutes ses conséquences ; il nous faut affronter la crise climatique ; il nous faut nous transformer pour ne pas succomber à la crise démocratique. Ce sont des enjeux fondamentaux. Et c'est pour cela que ce mandat doit commencer par l'élaboration, en urgence, d'un plan de relance départemental qui sera l'occasion de traiter ces sujets. Nous avons les moyens financiers pour stimuler le rebond nécessaire. Mais ce plan de relance ne doit pas être qu'économique. Il doit être social, il doit accompagner aussi tous ceux qui font la vie des territoires. Dans cette période, la défense de l'environnement ne doit pas être une

politique de niche. L'aspect environnemental devra être placé en dénominateur commun à toutes nos actions... et je vous proposerai la création d'un comité de suivi de l'impact environnemental de nos décisions. Ce comité sera composé d'élus, d'experts, de représentants associatifs. Enfin, nous venons de vivre une séquence particulièrement humiliante pour notre démocratie et nous voyons qu'il nous faut trouver des outils d'implication des citoyens et de lisibilité de notre action comme collectivité et comme élus. Je vous proposerai de nous engager dans la voie de la démocratie continue. Nous pourrions utiliser des outils comme celui du budget participatif. Nous aurons à fixer, rapidement, les modalités pour faire vivre cette démocratie continue.

LES SOLIDARITÉS

Plus globalement, notre projet de mandat sera clairement orienté pour que les solidarités, humaines et territoriales, prennent plus de place dans notre budget. Nous allons rééquilibrer la structure de notre budget en faveur de cette priorité. Nous veillerons à améliorer l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie. Cela passe par plus de moyens, certes, mais aussi par une meilleure organisation, une meilleure mobilisation de nos agents, une clarté dans nos dispositifs, des partenariats avec les collectivités locales etc. Cet accompagnement sera social, bien sûr, mais aussi lié à l'adaptation aux évolutions de la société, je parle en particulier du

numérique et de l'éloignement des services publics. Nous devons, en outre, nous appuyer sur les réseaux locaux associatifs fédérés autour des CLIC et des SAG, par exemple, concernant les personnes âgées ou en situation de handicap.

LA SÉCURITÉ

L'accompagnement de chacun passe aussi par la sécurité. Nous l'oublions parfois, mais si nous n'avons pas de compétence sur la sécurité au sens du maintien de l'ordre, nous avons un rôle premier en matière de sécurité civile. Pour cela, nous finançons en large partie le SDIS et nous devons continuer de l'accompagner dans toutes les mutations nécessaires à l'adaptation de la réponse de sécurité civile aux enjeux actuels. Nous devons, en particulier, veiller à l'organisation territoriale de cette réponse, en favorisant le volontariat, en aidant à l'amélioration des conditions d'exercice et en travaillant des partenariats avec les collectivités locales qui mettent à disposition des personnels. En outre, nous aurons une urgence à traiter s'agissant de la vaccination pour lutter contre toutes les formes du COVID. Nous devons apporter une réponse au plus près des habitants pour aller, de plus en plus, chercher les personnes. En ce sens, je vous proposerai, s'ils le souhaitent, d'accompagner les acteurs, en premier lieu, le SDIS, si des moyens supplémentaires sont nécessaires dans le cadre d'une stratégie départementale de vaccination. Enfin, concernant la protection des habitants, nous avons, sur notre territoire départemental, des risques spécifiques liés aux établissements industriels ou à la géographie (en particulier le littoral). Là aussi, nous devons pleinement prendre notre place pour protéger les manchois.

LES TERRITOIRES

Concernant les solidarités territoriales, la politique contractuelle sera maintenue là où elle est nécessaire. Mais je souhaiterais que nous simplifions nos relations avec les collectivités et que nous réduisions, au maximum, toute lourdeur administrative. De plus, il est, pour moi, indispensable

de renouer avec une discussion directe avec les communes. Nous devons avoir comme interlocuteur directement la collectivité concernée. Les décisions et orientations prises à quelques-uns, sans mandat clair, ne font qu'éloigner les uns et les autres. Et, je le dis, les Présidents d'intercommunalités, s'ils représentent leur collectivité, ne sont pas des super-maires. Et je souhaite qu'il y ait une implication plus forte de chaque collègue, Conseiller départemental, sur son territoire pour qu'il soit un vrai vecteur de lien avec les élus locaux.

LES JEUNES

Je vous propose qu'une autre de nos priorités soit à destination des jeunes. Nous continuerons le travail engagé concernant le réseau des collèges. Le livre blanc préparé au cours de l'ancienne mandature nous offre des points d'appui et le germe d'actions nouvelles, mais il ne va pas assez loin. Nous devons, à la fois, être force de proposition, mais, surtout, être force d'accompagnement dans les établissements scolaires au regard de nos compétences. A ce titre, je demanderai une plus grande implication de chacun dans les Conseils d'administration des collèges et nous serons formés, dès le début du mandat, pour remplir pleinement cette mission. Nous travaillerons sur l'épanouissement des jeunes, sur leur ouverture au monde et à la culture etc. C'est pourquoi, une enveloppe particulière du budget participatif sera consacrée aux projets des jeunes... de tous les jeunes !

Autre sujet, souvent abordé sous l'angle de la restauration collective, il s'agit de l'alimentation. Je vous propose que ce soit un sujet que nous traitions de manière entière pour développer une alimentation de qualité, de proximité, la plus biologique possible. Mais, cela ne se fera pas simplement en claquant des doigts. Il faudra permettre l'organisation des filières. Ce sera, le premier axe de notre action.

LES INFRASTRUCTURES

Nous aurons à planifier nos priorités concernant les infrastructures et tout ce qui leur est lié : routes, ports, gestion des ports, liaisons maritimes,

infrastructures numériques, mobilité etc. Plus encore, je demanderai aux élus en charge de ces sujets et à nos services, de complètement changer de paradigme et d'imaginer les infrastructures et leur gestion au regard des besoins et attentes actuelles. En ce sens, je vous proposerai de remettre des moyens sur nos capacités d'études et d'ingénierie. Nous aurons dans le viseur des aspects prioritaires comme le respect de l'environnement au sens large, l'impact des ouvrages, la sécurité, la justesse du service rendu par rapport au coût et la concertation. Nous réinterrogerons le fonctionnement des collectivités appelées à tort « satellites » : utilité, mode d'organisation, place des élus. Nous devons leur appliquer un juste contrôle dans la mesure de notre implication, mais nous devons aussi accepter qu'il s'agisse de collectivités de projet et que les autres partenaires doivent être respectés. L'idée de confiance revient, là aussi, et c'est pourquoi, nous ne devons pas exclure, par exemple, que le Président de Manche numérique ne soit pas un Conseiller départemental.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Dans la juste répartition des compétences avec les autres collectivités, nous accompagnerons les acteurs de notre territoire qu'ils soient économiques, agricoles, culturels, sportifs, du tourisme etc. Si Latitude Manche est un bel outil, nous devons veiller au cadre de son action et au fait qu'il garde toujours l'agilité qui doit être celle d'une structure de ce type. Le tourisme et l'attractivité, d'une manière générale, sont essentiels au développement de notre territoire qui doit être un département ouvert et accueillant, en particulier en direction des jeunes. Notre côte, notre climat tempéré, la richesse des paysages et des offres touristiques sont des atouts pour toucher un large public tout au long de l'année. Faire découvrir notre département, c'est aussi le rendre attractif à l'heure où nous avons besoin de plus en plus de professionnels dans un grand nombre de secteurs d'activités.



Le pacte de gouvernance

Cher.e.s collègues, c'est autour de l'évocation de ces quelques priorités que je vous propose de former une majorité d'idées pour notre Département. Au-delà, je propose qu'avec les 54 élus de notre assemblée, nous élaborions, rapidement et en complément de notre règlement intérieur, un « pacte de gouvernance » fixant nos méthodes de travail.

Le pacte de gouvernance que je vous propose a deux objectifs :

- respecter la légitimité de tous les élus de notre assemblée
- permette une parfaite transparence de notre fonctionnement.

Si je souhaite que son élaboration finale respecte une procédure participative, je vous propose de déjà mettre sur la table quelques éléments clés qui pourraient former la base de cette proposition.

Nous redéfinirons **la place des élus dans l'élaboration des politiques départementales**, en particulier la navette entre les services et les élus. Mon souhait est qu'il y ait un partage des enjeux et de la trame de travail et non pas seulement une présentation des élus en phase finale. Les élus doivent pouvoir discuter et amender un projet et arrêter l'équilibre de la proposition. Pour ce faire, le fonctionnement des commissions sera essentiel.

Je vous propose que **les commissions** soient animées par un binôme. Elles seraient présidées par un vice-président de la majorité qui recevrait une délégation et co-animée par un vice-président de commission issu de l'opposition. Ce binôme serait en charge d'un travail de supervision de l'élaboration des politiques départe-

mentales avec le DGA ou Directeur concerné. Les décisions resteraient prises à la majorité absolue des membres, mais cette proposition permettrait une parfaite transparence et information de tous les élus de notre assemblée pour un débat plus riche.

La commission des finances aurait une spécificité s'agissant de son binôme d'animation. Ainsi, elle serait présidée par un élu de l'opposition et le rapporteur serait un Vice-président du Conseil départemental issu de la majorité. Le processus d'élaboration du budget serait ainsi ouvert à l'opposition.

Je vous propose, également, que toutes les **demandes de subventions** soient étudiées en groupe de travail ou en commission, pour avis et vérification de sa conformité, avant qu'elles ne soient présentées en Commission permanente ou en séance plénière.

Concernant la **Commission permanente**, je propose une liste commune majorité/opposition sur laquelle figurerait un représentant pour chaque canton soit une CP de 28 membres (un élu par canton + le Président).

Je vous propose que nous supprimions le **système de vacations**. Basé sur une idée de sanction financière d'élus qui, peut-être à une autre époque, ne remplissaient pas l'intégralité de leur mandat, il prive surtout, nombre d'élus de l'opposition d'une indemnité légitime alors qu'ils n'ont pas le choix du nombre de vacations qui leurs sont confiées. Je propose que nous nous fassions confiance dans le travail et l'implica-

tion de tous les élus. L'indemnité de base est suffisamment modeste et son rôle important pour faire vivre la démocratie. Soyons en capacité de plutôt expliquer pourquoi indemniser les élus est essentiel à notre fonctionnement démocratique et doit permettre d'assurer la diversité de notre représentation. Par ailleurs, avec la fin de ce système, soulageons nos services souvent mis en porte à faux. Nous maintiendrons, simplement, le retrait de la majoration de l'indemnité pour les absences en Commission permanente.

Les projets et rapports annuels de performance, hérités d'une réflexion ancienne n'apportent plus rien aujourd'hui dans leur forme actuelle. Les indicateurs manquent d'objectivité et de transparence dans leur détermination et ne permettent, en rien, une vraie évaluation et un véritable pilotage. C'est pourquoi, nous les remplaceront par un **rapport annuel d'activité** élaboré par chaque commission et qui comportera une partie consacrée aux dossiers en cours. En parallèle, une fois les grands axes politiques arrêtés, nous mettrons en place des **outils de pilotage** en mode projet.

Dans une double volonté de transparence et d'implication des Conseillers départementaux, retenons le principe d'accorder les demandes de **missions d'évaluation**. Elles seront vues comme des outils de pilotage suite à la constatation d'un dysfonctionnement. Elles pourront être demandées par les élus de la majorité ou de l'opposition.